

Lire la littérature arthurienne

Aujourd'hui, le lecteur français a de la chance. C'est en effet la littérature française du Moyen Âge qui a conservé le plus grand nombre de récits sur le roi Arthur et les chevaliers de la Table ronde. Quantitativement et qualitativement, le domaine arthurien français est d'une richesse incomparable. On en sera convaincu en consultant le panorama des œuvres arthuriennes européennes inclus dans le présent ouvrage. Sans chauvinisme aucun, on doit reconnaître que ce sont les écrivains français qui ont littéralement façonné la littérature arthurienne à partir d'une matière bretonne (celtique et orale) venue des îles Britanniques. Ils ont ensuite livré cette réussite formelle à leurs émules (de l'Islande au Portugal et de l'Italie aux Pays-Bas) qui ont su la propager à toute l'Europe. C'est ainsi que la littérature arthurienne est devenue la première grande littérature européenne digne de ce nom. Elle fleurit du XII^e au XV^e siècle en enrichissant la lointaine tradition celtique dont elle était tributaire et en construisant des manières de sentir, d'agir et de penser qui fixèrent un horizon culturel commun à l'Europe occidentale.

Toutefois, il n'est guère facile de s'aventurer dans le palais des merveilles arthuriennes. Les guides, y compris sur la toile tentaculaire d'Internet, sont souvent limités et partiels. Que peut-on retirer d'une liste de noms propres arthuriens sinon une franche perplexité, voire un début d'affolement devant une foule de chevaliers évanescents ? Que retenir d'un dictionnaire des œuvres arthuriennes¹ sinon une vague impression de déconcertantes redites ? Et puis trop de questions restent sans réponse : D'où viennent ces récits et ces personnages ? Que signifient leurs noms ? Où trouver la traduction de tel récit ? Son édition scientifique ? Pourquoi faut-il s'intéresser à des sources celtiques (galloises et irlandaises) dès que l'on explore

le monde arthurien ? Autant de questions auxquelles le présent ouvrage voudrait apporter des débuts de réponse. Lire le récit arthurien, c'est d'abord en déchiffrer la lettre et c'est ensuite tenter d'en comprendre l'esprit. Cette deuxième tâche n'est pas aisée du tout tant la multiplication des études de toute obédience intellectuelle développe des interprétations souvent contradictoires. Il fallait donc partir sur de nouvelles bases.

Pour un imaginaire arthurien

Le point de vue privilégié ici se veut relativement nouveau : c'est celui de la mythologie et de l'imaginaire. À notre sens, il est l'un des rares à pouvoir prendre en charge, de manière pluridisciplinaire, l'ensemble des questionnements touchant le monde arthurien. Mais qu'est-ce que la « mythologie » arthurienne ? Pour un esprit rapide et superficiel, un mythe est une idée fautive, une aberration mentale, un préjugé qu'il faut combattre à l'aide d'arguments rationnels. Alors, pourquoi s'y intéresser ? Gilbert Durand² et les anthropologues spécialistes du mythe (d'Ernest Cassirer³ à Claude Lévi-Strauss⁴) ont récusé cette conception rétrograde et appauvrissante de la culture, de l'homme et des civilisations. Pour un anthropologue, le mythe révèle une manière originale de penser ou de décrire le monde ; il est un marqueur de civilisation. Révélateur des sensibilités, des modes et des utopies d'une époque, il est la « voix méconnue du réel » selon l'heureuse formule de René Girard⁵. « Le roi Arthur a-t-il existé ? » est le type même du faux problème qui éloigne de l'analyse des textes et de l'imaginaire qu'ils portent. Car, derrière Arthur se trouve, comme on le verra, une vieille mythologie eurasiatique de l'ours⁶ dont on commence aujourd'hui à entrevoir la richesse culturelle de la Sibérie aux Pyrénées⁷, du Portugal au Japon. Ce mythe s'inscrit dans l'histoire mais, simultanément, il la dépasse. Il mérite pour cela d'être analysé avec les outils de l'anthropologie et de la méthode comparative. Le Centre de Recherche sur l'Imaginaire à Grenoble continue de montrer la voie de telles études pour les littératures et les cultures du monde entier⁸.

Il est trop facile de dénigrer les mythes sous prétexte qu'ils renvoient à des chimères. En fait, un mythe est d'abord porté par des cultures et des sociétés réelles. Il est d'abord l'expression d'un *imaginaire*⁹, c'est-à-dire d'une pensée par images utilisant le mode

symbolique pour développer une intuition poétique du monde (où la poésie devient action). Pour suivre cette poétique du mythe, rien n'est de trop : l'histoire, l'ethnologie, l'anthropologie culturelle, la philologie, la philosophie, la sociologie, la mythologie comparée peuvent chacune soutirer des secrets aux mythes, mais c'est dans le croisement de toutes ces approches qu'un sens plus profond peut se dégager des images primordiales composant un mythe.

Aujourd'hui pourtant, grande est l'ignorance en matière de mythologie médiévale. À propos de Tristan, il est incroyable de lire dans un ouvrage au demeurant bien illustré que « la plupart des épisodes de l'histoire (combat contre le Morholt, philtre d'amour, rendez-vous épié et maintes autres péripéties) ont été inventés par le premier auteur français, peut-être aux alentours de 1160¹⁰ ». Cette affirmation gratuite et d'une grande légèreté ignore délibérément la lettre des textes tristaniens où Bérout et Thomas, les auteurs des deux plus anciens récits français sur Tristan, déclarent explicitement qu'ils s'inspirent de « conteurs » qui ont colporté l'histoire des amants avant eux¹¹. C'est le cas général pour de nombreux textes médiévaux : ils n'ont pas été « inventés » par des écrivains imaginatifs. Ils sont la reprise ou l'adaptation de récits déjà constitués de longue date et qui composent un patrimoine narratif de premier ordre. L'histoire de Gilgamesh, les poèmes homériques ou les grandes traditions mythiques de l'Inde, de l'Iran ou de Scandinavie ont également pris forme à partir de récits plus anciens relevant de l'oralité. Impossible d'ignorer enfin que les schémas narratifs portés par la littérature arthurienne se trouvent dans les contes du folklore international sans que ces derniers soient jamais directement issus des textes médiévaux. Bref, une oralité ancestrale a façonné plus durablement le mythe arthurien que quatre siècles de « littérature » médiévale. On ne saurait éluder ici la question des « origines » de l'univers arthurien car elle conditionne la conception d'ensemble qu'on peut avoir d'un dictionnaire « arthurien ».

Petite histoire d'un malentendu : les Celtes

Le présent dictionnaire est fondé sur le postulat suivant : *le roman arthurien est incompréhensible sans le recours à la mythologie celtique* (galloise ou irlandaise). Ses thèmes, son décor, ses symboles, ses noms propres, son univers culturel nécessitent une connaissance

réelle de la civilisation celtique insulaire (Irlande et pays de Galles) qui a conservé son héritage ancien jusqu'au Moyen Âge (voire au-delà). L'Armorique a également été partie prenante de cette tradition puisqu'elle est historiquement l'émanation directe de la culture celtique insulaire.

Il fut un temps glorieux où les « études celtiques » étaient dignement pratiquées en France. Leur légitimité avait été reconnue par l'Académie celtique, dès l'époque napoléonienne ¹². Pour cette dernière, il était clair que la culture française (et européenne) n'était pas uniquement héritière de Rome et d'Athènes. La Gaule était déjà sortie de l'oubli grâce à l'archéologie. Il fallut toutefois attendre la *Revue celtique* (1870-1934) pour qu'une recherche philologique celtisante digne de ce nom voie le jour en France (en Angleterre et en Allemagne, elle avait déjà eu droit de cité depuis longtemps ¹³). Après son extinction, la *Revue celtique* renaît en 1936 sous le nom d'*Études celtiques*, mais en 2013 la revue n'en est qu'à son tome 39 (au lieu de 77), car elle connut des vicissitudes dues au long dépérissement du « celtisme » en France. Il est vrai que ce sont toujours les vainqueurs qui écrivent l'Histoire et que certains clercs comme Joseph Bédier eurent tôt fait de transformer les Celtes en peuple « barbare », inculte et grossier. Pour beaucoup, aujourd'hui, les Celtes n'ont jamais existé, et la culture celtique non plus. Circulez, il n'y a rien à voir ! Ainsi se commettent les génocides culturels. Ainsi se forment les fausses visions d'une Europe plurimillénaire. Ainsi se légitime une certaine ignorance de notre passé.

En 1949, fut fondée la « Société Internationale arthurienne ». Son objectif était d'étudier la « littérature arthurienne », ainsi que la « matière de Bretagne », l'une étant, pour ses fondateurs, indissociable de l'autre. Pendant au moins deux décennies, cette Société assura le relais indispensable entre les travaux des celtisants et ceux des arthuriens grâce à un bulletin annuel et à des congrès réguliers. Tout ce qui pouvait servir à faire comprendre le lien ombilical entre le monde arthurien et son socle « breton » (y compris gallois et irlandais) était privilégié, analysé, signalé. À la mort de Jean Frappier, cette belle interdisciplinarité disparut. Celtisants et arthuriens retournèrent chacun dans leur bergerie et les études arthuriennes se contentèrent d'ignorer souverainement les études celtiques. Pire encore, elles jetèrent le discrédit sur ces dernières car il devenait de plus en plus « évident » que les Celtes n'avaient strictement aucune importance pour la compréhension de la « matière de Bretagne ».

Aujourd'hui il faut se tourner vers la très dynamique « Société belge d'études celtiques » et sa revue *Ollodagos*, mais aussi vers la défunte revue *Ogam*, les *Études celtiques* publiées par le CNRS, la *Zeitschrift für celtische Philologie*, *Eriu*, et même *Celtic forum* de la « Société japonaise d'études celtiques », entre autres publications, pour retrouver le lien vivant entre l'univers arthurien et la mémoire celte. L'objectif du présent dictionnaire est d'opérer le recentrage celtique du monde arthurien, sans méconnaître nullement les autres apports dont il est tributaire (la Bible, le monde gréco-romain), mais à titre secondaire.

Aujourd'hui, nous ne faisons que nous « entregloser », comme disait Montaigne. Oui, et parfois de la pire manière, en discutant à perte de vue sur des questions parfois intéressantes mais souvent artificielles. Les études arthuriennes se dispersent dans de multiples directions, entretenant l'idée que tout se vaut : la linguistique, la psychanalyse, le psychologisme naïf, la narratologie, etc., sans voir que cet éclatement du savoir détruit son objet d'étude. On a oublié que, même dans les sciences humaines, le principe de falsification existe, à l'instar des sciences exactes. C'est-à-dire qu'il est possible d'invalider les conclusions de certains travaux au nom de l'histoire (pour des anachronismes) ou des structures diachroniques du langage, du récit et du mythe (pour des approches littéraires non contextualisées en matière d'ethnologie). Pour le monde arthurien, les apports de l'ethnologie, de l'anthropologie culturelle, de l'histoire des religions, et de la « grammaire comparée » ne peuvent plus être ignorées. Ce dictionnaire tient à le rappeler et à l'illustrer à sa manière.

Son objectif principal est le recentrage de la matière arthurienne sur les « faits » celtiques (langue, civilisation, archéologie, littérature en particulier) car la critique moderne les a oubliés ou mal compris et a souvent imposé aux textes arthuriens des logiques qui ne sont pas les siennes : une narratologie abstraite, un psychologisme béat, un historicisme naïf (le texte littéraire « reflet » de l'histoire !), une psychanalyse sommaire (Édipe partout). On n'oubliera pas non plus que les usages du monde celtique ont perduré dans les croyances et traditions calendaires du monde rural, le folklore oral (contes), le christianisme populaire des forêts, des sources et des chapelles de plein vent. J'aime les conteuses paysannes, dirait Montesquieu, elles ne sont pas « assez savantes pour raisonner de travers ». On peut s'en tenir à ce principe : tout ouvrage critique (ou prétendu tel) qui ignore le lien ombilical et créateur entre le monde celtique, les traditions

populaires et l'univers arthurien est une entreprise inutile vouée à l'échec.

Pour une archéologie culturelle du récit arthurien

En matière de littérature arthurienne, on ne peut donc plus en rester aux lectures anachroniques et aux vieilles lunes sur l'amour et la chevalerie, sur la psychologie des personnages ou le rire et le sourire des écrivains. Si la présence d'une mythologie celtique dans les récits arthuriens est aujourd'hui avérée (l'étude des noms propres prouverait à elle seule cette provenance), il reste à comprendre les modalités de sa présence dans les textes et l'étendue de sa mémoire culturelle. Le comparatisme est un outil précieux dans cette enquête.

Toutefois, il est vain de s'attendre à trouver le mythe celte « à l'état pur » dans les textes médiévaux. D'abord parce qu'un mythe n'est jamais un « texte » originel (encore moins un texte littéraire soumis à une rhétorique et à une stylistique) pouvant être comparé littéralement aux récits arthuriens conservés. Un mythe est un récit qui se déploie en un éventail de variantes (et ce sont ces variations qui dessinent ses vrais contours). Ensuite, parce que le projet des écrivains médiévaux n'était pas de transmettre une mythologie celtique « originelle » en pensant qu'un jour les érudits du XXI^e siècle auraient à cœur de l'étudier. La littérature arthurienne transforme le mythe en légende (« ce qu'il faut lire ») ; elle exploite à sa manière l'antique oralité des conteurs et des bardes celtes parce que son objectif n'est pas un recensement ethnologique de ces récits mais leur transformation en œuvres poétiques. Néanmoins, elle conserve souvent avec ferveur le noyau mythique des anciens récits dont elle s'est inspirée. Par ailleurs, le christianisme médiéval a recadré la vieille mythologie païenne qui l'a précédé en Occident : il s'est inséré en elle ; il l'a utilisée en la « christianisant ». Cette mythologie « chrétienne » (comme nous l'avons appelée après Pierre Saintyves) est un amalgame de thèmes bibliques et de croyances païennes. La littérature arthurienne n'échappa nullement à cette acculturation et la tradition du Graal est là pour en témoigner.

Pour identifier les différentes strates de la mémoire arthurienne, souvent imbriquées l'une dans l'autre, il faut recourir à une *mythanalyse* et procéder à l'étude de ses motifs constituants¹⁴. On doit alors repérer des grappes de motifs et non des motifs isolés (car un mythe

s'organise toujours en récit). L'approche de la mythologie arthurienne ne saurait être que comparative. La mythologie arthurienne ne s'est pas constituée à partir de rien (elle s'enracine dans le monde celtique), mais ce socle celtique lui-même n'est pas originel et il se rattache (comme les langues qui le portent) au vaste ensemble indo-européen. C'est par comparaison avec d'autres aires culturelles que l'on fait ressortir la spécificité celtique. À ce propos, on rappellera que les rapprochements suggérés depuis la fin du XIX^e siècle entre la mythologie celto-arthurienne et les mythologies scandinave, grecque, romaine ou caucasienne ne visent nullement à prouver que la première s'inspire des secondes et que les écrivains arthuriens connaissaient ces diverses mythologies. Ces rapprochements montrent plutôt que la mythologie arthurienne présente structurellement des motifs identiques à ceux de ces autres mythologies et qu'elles remontent toutes (comme pour les langues qui les véhiculent) à une origine commune ou, si l'on préfère, à une matrice qui a formaté leurs traits spécifiques et leur évolution parallèle.

Pour saisir la substance diffuse mais omniprésente du mythe, on doit pouvoir disposer d'une définition opératoire de ce dernier. Il n'est pas inutile de rappeler celle que proposait le grand analyste de l'imaginaire qu'était Gilbert Durand : « *Récit* (ce qui le différencie du symbole, emblème, allégorie, etc.) dont les composantes sont en grande partie imaginaires (lieux, personnages, exploits, etc.) et qui se veut prégnant (persuasif et non seulement divertissant comme le conte et le roman), sans le secours de la démonstration (ce qui l'oppose à la "fable", à la parabole, etc.) ce qui implique un trait essentiel : la redondance des thèmes, personnages, situations, structures (éléments redondants qu'on appelle *mythèmes*)¹⁵. »

La caractéristique fondamentale d'un motif mythique est sa récurrence (avec des variations possibles) dans des contextes variés. La récurrence n'est nullement un phénomène « rhétorique » d'insistance ou de plagiat ; elle n'est pas non plus la preuve d'une maladresse : elle est une manière particulière de signifier. Elle introduit une signification « seconde » dans un texte¹⁶. Une femme céleste enlève ses vêtements et les dépose sur le rivage avant d'aller se baigner. Un homme enlève ses vêtements et les dépose sous une pierre avant de devenir loup-garou. Il s'agit là de deux variations d'une même séquence mythique qu'il faut interpréter par une croyance ancienne : la manifestation d'un double corporel chez une créature divine. Ainsi, la reconnaissance du niveau mythique d'un texte impose un mode

de décryptage qui dépasse le niveau littéral pour saisir des schèmes métaphoriques. Ceux-ci ne peuvent surgir qu'au terme d'une démarche comparatiste, d'une enquête dans l'histoire des religions et des croyances, dans l'imaginaire des langues et des récits.

De ce préalable, il découle qu'un mythe n'est jamais un « texte » fixe et « originel » (que la littérature copierait plus ou moins fidèlement). Un mythe est d'abord un récit d'images (picturales, verbales, sonores, etc.) en perpétuelle transformation. Aussi, son passage en littérature n'est qu'une transposition possible de sa matière. Loin de subir le carcan de formes littéraires préétablies (le « roman », l'« épopée », la « poésie ») et loin de se dissoudre dans une poétique éternelle¹⁷, c'est lui qui impulse la forme littéraire et la déroule selon ses visées propres¹⁸. La mythologie arthurienne n'est donc pas soluble dans la « littérature » puisque c'est le mythe qui construit cette dernière. Impossible dès lors d'expliquer la « littérature arthurienne » si l'on ignore la mythologie qui la fonde¹⁹. C'est ce socle d'images narratives où s'enracinent des noms propres que vise à cerner le présent dictionnaire.

Le choix d'une nomenclature

De notre définition opératoire du mythe découle le profil général de la nomenclature que nous avons construite. Ni index des personnages, ni dictionnaire des œuvres, notre ouvrage se veut une introduction synthétique à la mythologie arthurienne sous la forme d'un dictionnaire incluant des noms propres (de personnes, de lieux, etc.), mais aussi des thèmes et des notions clés²⁰ indispensables à une compréhension anthropologique de l'univers arthurien.

La littérature n'est pas une surface plane de noms éphémères ou erratiques ; elle est d'abord une mémoire. Beaucoup de personnages arthuriens possèdent un nom à consonance celtique. Que révèle ce nom sur le personnage et les récits auxquels il est mêlé ? La recherche érudite commence à entrevoir des réponses. Il importe d'en tenir compte afin d'enrichir notre compréhension de textes fondateurs de notre langue, de notre culture et de notre civilisation. Le nom est souvent un pilier du mythe. Ce dernier se transmet par des noms même s'ils sont parfois réinterprétés ou « remotivés » étymologiquement lors de leur transmission : le nom de Tristan a certainement une origine celtique (nous avons proposé le cornique *Tri-sterenn*) mais

pour des oreilles françaises, déjà au Moyen Âge, Tristan suggère plutôt la tristesse et la mélancolie : il est « celui qui n'a jamais ri ». On doit être attentif à ces fausses étymologies qui sont des phénomènes de réception de mots anciens dans une culture différente ; elles sont créatrices de matière littéraire.

Il ne pouvait être question de réserver une notice à chaque personnage arthurien. Cet entassement aurait égaré le lecteur²¹. Le choix des entrées pour la nomenclature (particulièrement pour les personnages) a plutôt retenu le critère des « traits mythiques » pertinents. Autrement dit, on ne trouvera que des personnages manifestant des motifs mythiques (ou mythèmes) récurrents dans l'ensemble du corpus. Il s'agit d'éviter ainsi le sec index des noms propres et de concentrer le regard vers un socle de récurrences significatives. Une mise au point est sans doute nécessaire ici. Souvent des parallèles sont suggérés entre des personnages arthuriens et des figures issues des mythologies indienne, persane, grecque, caucasienne, etc. Ceci ne veut pas dire que les personnages arthuriens ont été fabriqués par les écrivains médiévaux à partir de sources écrites lointaines. Les auteurs du Moyen Âge héritaient surtout leurs histoires de la tradition orale (ils n'inventaient pas les récits qu'ils racontaient) et ces récits étaient de provenance celtique (comme le prouve l'onomas-tique des textes). Comme les langues celtiques appartiennent aux langues indo-européennes et qu'une mythologie est toujours portée par une langue, il est naturel que des mythes d'origine indo-européenne (non celtique) éclairent par contraste certains mythes celtes, comme l'a montré Georges Dumézil. En effet, qu'ils soient grecs, scandinaves, indiens ou celtiques, les mythes européens remontent à une source qui, comme leur langue mère, s'est diversifiée linguistiquement et culturellement au moment où les différents peuples d'Inde et d'Europe se différenciaient les uns des autres. Ils n'en gardaient pas moins un certain nombre de traits archaïques communs que notre enquête contribue à dégager.

Nous avons tenté de résister à une manie persistante chez les philologues pour qui, en matière de récit médiéval, seuls les écrits existent. Pour eux, lorsque deux textes se ressemblent, l'un a nécessairement été « copié » sur l'autre. C'est oublier la constance, l'ampleur et la fécondité de ce que Paul Zumthor appelait l'« oralité » médiévale²². Lorsque deux textes se ressemblent, c'est souvent parce que l'un et l'autre remontent à une même source orale qui, par définition, n'a laissé aucune trace écrite. L'expérience des contes montre

assez la variabilité relative de cette tradition orale et aussi sa grande disponibilité créatrice pour les écrivains de toutes les époques²³. Toutefois, il est bien évident qu'avec l'apparition de la prose au XIII^e siècle un travail de réécriture et de « dé-rimage » des récits en vers s'est produit. La littérature construit ainsi sa propre tradition en se détachant de la « voix » des conteurs pour cultiver les jeux de la lettre et de l'intertextualité²⁴. Les textes s'organisent en ensembles de plus en plus intégrés et cohérents ; on parle alors de « cycles ».

Un puzzle aux multiples couleurs

Si la mythologie arthurienne est celtique, elle ne saurait simplement se réduire à la mythologie celtique car toute la littérature celtique n'est pas arthurienne. Il faut alors isoler les éléments celtiques pertinents pour le monde arthurien en évitant une trop grande atomisation de motifs²⁵. La distinction entre l'arthurien et le non-arthurien devient ici délicate. On reconnaît les *lais* (récits brefs en vers) comme de purs produits de la matière de Bretagne. Pourtant, ces *lais* sont loin d'appartenir tous à l'univers arthurien (le roi Arthur et ses chevaliers y sont rarement mentionnés). On les a pourtant intégrés à notre panorama car la plupart de leurs motifs narratifs sont récurrents dans les romans arthuriens classiques. Autre exemple : un texte comme la *Folie de Suibhne* ne mentionne jamais Arthur, mais son héros est si proche de Merlin qu'il est impossible de ne pas inclure l'œuvre dans notre liste. On ne saurait oublier non plus que le « mythe arthurien », entretenu au XII^e siècle grâce aux Plantagenêts, a attiré vers lui des cycles légendaires qui lui étaient primitivement étrangers. La matière tristanienne rejoint, elle aussi, l'univers arthurien : Arthur apparaît dans le *Tristan* de Bérout, et Tintagel où règne le roi Marc est aussi la cité natale d'Arthur ; plus nettement encore, dans le *Tristan en prose*, le neveu du roi Marc part en quête du Graal et se joint alors à la cohorte des chevaliers de la Table ronde. Néanmoins, l'essentiel de l'histoire de Tristan a pris forme hors du monde arthurien. Le grand roi breton a joué un rôle enveloppant sur des matières annexes (gréco-latine et surtout biblique pour les grands cycles en prose). De plus, Arthur a été un pôle d'aimantation pour une multitude de récits appartenant à la matière de Bretagne mais où il ne jouait primitivement aucun rôle. Il sera sans doute possible un jour d'étudier les stratifications légendaires dont est faite la

légende arthurienne, d'y repérer une couche gaélique archaïque, puis des apports brittoniques (gallois, corniques, armoricains), et enfin une acculturation chrétienne. Pour cela, il faudrait que les langues celtiques continuent d'être étudiées, comparées et valorisées, ce qui est de moins en moins le cas en France.

La mythologie arthurienne ne se réduit pas à la France : notre synthèse se devait d'inclure les textes gallois, allemands, anglais, italiens, castillans, portugais, surtout lorsque ces littératures fournissent des témoignages de première main et complètent les lacunes des textes français (le *Lanzelet* pour Lancelot, par exemple). De fait, aujourd'hui, toute analyse de ces œuvres qui se limite à un cadre strictement national se condamne aux erreurs de perspective et aux vues limitées. Une bonne illustration de ces errements est fournie par la culture populaire anglo-saxonne (qui se reflète dans les adaptations cinématographiques). Pour elle, la légende arthurienne se réduit à Malory. Or cet auteur anglais du xv^e siècle n'est qu'un compilateur qui adapte et transforme les œuvres antérieures (en particulier françaises). Malory n'est pas la source initiale de la tradition arthurienne, pas plus que les romanciers français d'ailleurs, car certaines œuvres françaises du xii^e ou du xiii^e siècle adaptent des sources perdues que Malory ignorait totalement.

Les règles d'or de la quête

Un considérable travail d'édition et de traduction a été entrepris depuis les années 1980. Il met à la disposition d'un large public des informations lui permettant d'accéder directement à des textes originaux qui n'étaient autrefois réservés qu'aux spécialistes. Le présent ouvrage présente un bilan de ces travaux d'édition et de traduction : il offre une liste générale des récits arthuriens en latin, français, gaélique, gallois, néerlandais, allemand, islandais, anglais, espagnol, portugais et italien. Il signale les traductions existant en français moderne ou, le cas échéant, les traductions anglaises. Une table chronologique et une sélection bibliographique de travaux critiques les accompagnent. Nous avons volontairement écarté de nos bibliographies sélectives des travaux dont nous ne partageons pas l'orientation ou qui, parce qu'ils sont trop « littéraires » (dans le mauvais sens du mot), n'offrent aucune ouverture sur l'imaginaire et le mythe arthuriens. Ce dictionnaire traite spécifiquement de *mythologie* arthurienne et non pas d'esthétique littéraire²⁶.